



# Conditions de réservation Peace Village

---

Ci-dessous, vous pouvez lire le cours chronologique du processus de réservation. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter sur [info@peacevillage.be](mailto:info@peacevillage.be).

## Option:

- Après une demande par le chef de groupe à l'adresse email [info@peacevillage.be](mailto:info@peacevillage.be), une option peut être réservée. Pour cela, nous avons besoin quelques informations:
  - ✓ Le nom du groupe;
  - ✓ La date et le nombre de nuits;
  - ✓ Le nom et les coordonnées du chef de groupe (numéro de téléphone et adresse email);
  - ✓ Autres détails associés aux repas si vous savez déjà;
  - ✓ Le nombre total de personnes et le nombre de personnes qui veulent une chambre apart.
  
- Cette option est toujours confirmée par email par un de nos employés. La période par défaut est d'un mois, mais dépend de la saison et le temps entre votre demande et l'arrivée du groupe.
  
- L'option expire après l'expiration du délai ou la création d'une réservation effective. Une prolongation peut être accordée si nécessaire. Pour cela, contactez nous à nouveau via [info@peacevillage.be](mailto:info@peacevillage.be). Une prolongation est valable après une confirmation écrite avec une nouvelle date de fin.

## Confirmation réservation:

- Si vous voulez confirmer la réservation dans la période d'option, vous pouvez envoyer un email à [info@peacevillage.be](mailto:info@peacevillage.be). Dans ce mail livré les données confirmées suivantes:
  - ✓ Le nom du groupe;
  - ✓ La date et le nombre de nuits;
  - ✓ Le nom et les coordonnées du chef de groupe (numéro de téléphone et adresse email);
  - ✓ Informations sur les repas souhaités;
  - ✓ Cela est nécessaire pour bien contrôler la liste des chambres des groupes différentes. Si ce nombre est différent dans la réalité nous devons appliquer les conditions d'annulation;
  
- Après la confirmation écrite de votre réservation, vous recevrez un email avec:
  - ✓ Conditions de réservation;
  - ✓ Règles de la maison;
  - ✓ D'informations supplémentaires de l'auberge;
  - ✓ Facture d'acompte
  
- Basé sur le nombre de participants, nous vous demandons de payer un acompte de 30% du prix total de l'hébergement. Toutes les informations peuvent être trouvées dans la facture



d'acompte. L'acompte doit être transféré dans une semaine sur le compte BE92 0014 8805 9923 en précisant le numéro de réservation. Réservations où aucun acompte n'a été payé, nous considèrent comme annulée sans que le demandeur est informé. L'acompte ne peut pas être remboursé. En déposant l'acompte, vous acceptez également les conditions de réservations.

#### **Questionnaire sur votre séjour:**

- Cinq semaine avant votre arrivée, nous vous enverrons notre formulaire en ligne. Cela vous interroge sur le nombre de personnes, les repas et éventuellement les activités. Ce document doit être complété au moins trois semaines avant l'arrivée afin que nous puissions faire notre commandes.
- Quand il y a des changements, nous vous demandons de nous contacter dès que possible avec le Peace Village. Nous essayons de tenir compte autant que possible avec vos modifications. Quand il y a des modifications répétés, il y a un frais administratif chargé de 20 euros.

#### **Facture finale:**

- A la fin de votre séjour chez nous, nous faisons la facture finale. Tous les repas, les serviettes ou les activités du soir supplémentaires sont également facturés.
- Nous vous demandons de payer la facture finale par virement bancaire au Peace Village dans les 30 jours. Tous les paiements doivent être effectués par des transferts de compte IBAN BE92 0014 8805 9923 - BIC / SWIFT GEBABEBB. Les paiements en espèces sont seulement possible pour les montants de moins de 250 euros. Nous acceptons aussi VISA et MASTERCARD. Veuillez pas transférez des factures différentes. Indiquer clairement votre numéro de réservation dans la communication.
- Quand vous payez pas avant la date d'expiration, le montant va augmenter de 1% par mois. Si la facture reste impayée 15 jours après une recommandée, la dette sera augmenté de 10% de la facture avec un minimum de 100 euros. Chaque réclamation doit dans les 8 jours après l'émission de la facture être fait par écrite. L'organisation ou le chef d'équipe qui fait les réservations, sera responsable pour le paiement.



**Conditions d'annulation:**

- Si le nombre de personnes baisse encore après la confirmation de la réservation, nous appliquons les conditions d'annulations. Chaque modification doit être rapporté dès que possible.
  
- Jusqu'à sept mois avant l'arrivée, le nombre de personnes peut encore être changé gratuitement. Après cette date, nous permettons encore 10% de modifications sur les nombre de participants. Si le nombre de personne qui annule est plus que 10%, appliquer les conditions suivantes basées sur la facture finale (incluant tous les repas):
  - ✓ Les frais d'annulation minimum est 100 euros
  - ✓ Annulation moins de 210 jours avant l'arrivée: 40% du coût total;
  - ✓ annulation moins de 120 jours avant l'arrivée: 60% du coût total;
  - ✓ annulation moins de 30 jours avant l'arrivée: 80% du coût total;
  - ✓ annulation moins de 7 jours ou ne pas venir "no show" 100% du coût total.